



VIOR

COMMUNIQUÉ

SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC NORTHERN ABITIBI MINING CORPORATION

QUÉBEC, CANADA, LE 22 FÉVRIER 2011– SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE VIOR INC. (BOURSE DE CROISSANCE TSX (VIO), FRANKFURT (VL5)) –annonce la conclusion d'une entente avec Northern Abitibi Mining Corporation (« Northern Abitibi »). En vertu de cette entente, Vior acquiert la participation de 50 % de Northern Abitibi dans la propriété NW/JV. Cette propriété est constituée de 80 claims et est contigüe à la propriété Douay appartenant à Vior et dans laquelle Aurvista Gold Corporation a l'option d'acquérir une participation de 100 %.

En contrepartie, Northern Abitibi recevra 75 000 \$ en espèces, 750,000 actions ordinaires du capital social de Vior ainsi qu'une royauté de 1,5 % du produit net de raffinage (NSR) dont la moitié (0,75 %) peut être rachetée en tout temps pour 1 million \$. Vior détient déjà une participation de 25 % dans la propriété NW/JV, l'autre participation de 25 % étant détenue par SOQUEM.

L'entente est sujette à l'approbation des autorités compétentes.

À propose de Northern Abitibi

Northern Abitibi est une société d'exploration ayant pour objectif l'exploration et la mise en valeur de ses propriétés. Elle détient notamment la propriété Viking Gold au Labrador.

À propose de Vior

Vior est une société d'exploration minière ayant pour objectif l'exploration et la mise en valeur de ses propriétés. La société détient à 75 % la propriété Douay Ouest et d'autres projets d'exploration de qualité.

Pour information :

Claude St-Jacques
Président
418 692-2678
cstjacques@vior.ca

Web Site : www.vior.ca

SEDAR : Société d'exploration minière Vior inc.

Marc L'Heureux
Vice-président Exploration
418 692-2678
mlheureux@vior.ca

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.